

Fonds Desjardins

Marché monétaire



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2021

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :
15 janvier 1989

CATÉGORIE CIFSC* :
Marché monétaire canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

→ Les marchés monétaires canadiens ont connu leur lot de volatilité pendant le trimestre. Les investisseurs étrangers profitant des swaps de devises avantageux et la forte demande des acheteurs domestiques ont contribué au maintien des bas taux d'intérêt à court terme et à la compression des écarts de rendement. Afin de profiter de l'accentuation de la courbe bancaire, des expositions à plus long terme ont été ajoutées tout au long du trimestre. Ces ajouts se sont avérés favorables dès la fin du trimestre. La pondération des titres gouvernementaux a baissé durant la période, mais au-delà du seuil minimal grâce aux titres des agences fédérales à plus long terme. Ces titres continuent d'offrir un meilleur profil de rendement que les bons du Trésor d'échéance similaire. La pondération des titres de créance de société a été maintenue, terminant le trimestre près de sa limite autorisée. Même si les écarts de crédit continuent de se compresser et que la rareté des émissions disponibles persiste, les créances de société restent toujours intéressantes par rapport aux acceptations bancaires.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

→ Le produit à court terme au Canada demeure rare et les différentiels de taux faibles, entraînés par la forte demande des acheteurs internationaux et l'appétit des investisseurs pour tout rendement excédentaire. Les bons du Trésor à trois mois et à un an ont terminé le trimestre à 0,09 % et à 0,17 % respectivement, ce qui représente une hausse respective de deux et d'un point de base par rapport au trimestre précédent, tandis que l'écart entre CDOR et le taux des bons du Trésor à trois mois est passé de 40 à 34,5 points de base.

Fonds Desjardins

Marché monétaire



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2021

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

**Desjardins Gestion
internationale d'actifs**

DATE DE CRÉATION :

15 janvier 1989

CATÉGORIE CIFSC* :

Marché monétaire canadien

Facteurs ayant nui au rendement relatif (suite)

→ Du reste, compte tenu de l'abondance de liquidité dans le système et de la forte demande pour du produit à court terme au Canada, les taux à court terme et les écarts de taux de rendement devraient demeurer bien supportés.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.